



## Y a t il vice de procédure?

Par **sharonpen**, le **18/06/2011** à **22:22**

Bonjour,

Y a t'il vice de procédure sur un avis de rétention d'un permis de conduire, si la date et l'heure des 72h sont indiquées dans le paragraphe "conduite sous l'empire d'un état alcoolique" au lieu d'être dans "usage de stupéfiant"?

Il s'agit de mon ami, lorsque je l'ai accompagnée à la gendarmerie ils m'ont demandé mon permis de conduire et ont fait une photocopie, ont-ils le droit? Et pourquoi me l'ont-ils demandé?

Merci de vos réponses

Par **mimi493**, le **18/06/2011** à **22:50**

[citation]orsque je l'ai accompagnée à la gendarmerie ils m'ont demandé mon permis de conduire et ont fait une photocopie, ont-ils le droit[/citation] ils n'ont fait que demander, et vous avez accepté, il fallait refuser